

**GARDERIE PERISCOLAIRE**  
**Ecole du Clos Chevallier**  
**MISE EN PLACE DU PORTAIL E-TICKET**

Pour la rentrée scolaire 2022, la commune a décidé de modifier les tarifs ainsi que les modalités de paiement et d'inscription de la garderie périscolaire.

En effet, dans un souci d'équité sociale, le quotient familial sera dorénavant appliqué pour des tarifs à l'heure (les abonnements sont supprimés).

En fonction du quotient familial, les nouveaux tarifs sont les suivants :

• **Enfants résidant à Menthon-Saint-Bernard :**

Tranche	Quotient familial	Tarif à l'heure
1	QF < ou égal à 1 000 €	0,50 €
2	QF entre 1 001 € et 1 500 €	1,00 €
3	QF entre 1 501 € et 2 000 €	2,00 €
4	QF entre 2 001 € et 2 500 €	2,80 €
5	QF entre 2 501 € et 3 000 €	3,60 €
6	QF > 3 000 €	4,00 €

• **Enfants résidant sur une autre commune :**

Tranche	Quotient familial	Tarif à l'heure
1	QF < ou égal à 1 000 €	0,50 €
2	QF entre 1 001 € et 1 500 €	1,00 €
3	QF entre 1 501 € et 2 000 €	2,20 €
4	QF entre 2 001 € et 2 500 €	3,20 €
5	QF entre 2 501 € et 3 000 €	4,00 €
6	QF > 3 000 €	4,50 €

• **Tarifs spéciaux / heure :**

Sans inscription	Double le tarif horaire
Dépassement d'horaires (après fermeture de l'accueil)	Toute heure commencée est due Tarif horaire débité
Enfant inscrit non présent	Tarif horaire débité sauf justificatif
Bénéficiaires RSA	Gratuit
Quotient familial non fourni (via justificatif)	Tarif horaire maximum

Par ailleurs, afin de nous donner plus de flexibilité pour gérer les inscriptions et le paiement du service de garderie périscolaire, les règlements et inscriptions sont à effectuer sur le portail internet e-ticket.

Dorénavant, vous devez donc vous connecter à internet pour pouvoir inscrire vos enfants à la garderie. Une application eticket est à télécharger pour vous faciliter la vie et la gestion de vos planning. Vous pourrez ainsi effectuer vos règlements par internet.

Pour cela, vous pouvez :

- accéder au portail famille depuis un ordinateur : <https://eticket-app.qiis.fr>
- télécharger l'application mobile : <https://www.eticket.qiis.fr/connexion-au-portail-famille/>

---

## ACCES AU PORTAIL FAMILLE E-TICKET

- depuis un ordinateur : <https://eticket-app.qiis.fr>
- application mobile : <https://www.eticket.qiis.fr/connexion-au-portail-famille/>

Pour procéder à l'inscription de vos enfants à la garderie périscolaire, vous devez tout d'abord créer votre compte et compléter votre dossier.

Le code de l'établissement à renseigner sur le portail est : **ZRHTXZ**

Vous devez :

- renseigner l'ensemble des informations "enfants" et "parents" et ajouter les personnes autorisées à récupérer vos enfants dans l'onglet "parents+"
- lire et signer le document "règlement de la garderie périscolaire"
- joindre les documents nécessaires à la complétude de votre dossier, à savoir :
  - une attestation d'assurance scolaire par enfant (responsabilité civile + individuelle accident)
  - une attestation de quotient familial délivrée par la CAF.

**La mairie validera votre dossier s'il est complet.**

Vous pourrez alors revenir sur le portail pour acheter vos heures de garderie via votre porte-monnaie électronique puis inscrire vos enfants aux jours et heures souhaités.

Attention, l'inscription à la garderie doit être réalisée au plus tard 2 heures avant son ouverture, soit :

- le matin avant 5h30 pour la garderie du matin,
- l'après-midi avant 14h30 pour la garderie du soir,

sans quoi le tarif horaire sera doublé.

En cliquant sur le lien <https://www.youtube.com/watch?v=eWyrkqCax8k> vous pourrez visualiser une vidéo de présentation de l'application eticket.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à envoyer un mail à : [accueil@mairie-menthon.fr](mailto:accueil@mairie-menthon.fr)